



ADEPLNEWS

La newsletter de l'Association des Directrices et Directeurs d'Entreprises Publiques Locales

L'ADEPL ARPENTE LA VILLE DE SCEAUX POUR SES ASSISES



SCEAUX RÉVÈLE SES PLUS BEAUX ATOUTS

Comme à son habitude, l'ADEPL aime vous faire découvrir les particularités culturelles des villes qui accueillent ses grands rendez-vous.

Les adhérents en ont pris plein les yeux en arpentant le Domaine de Sceaux et ses magnifiques jardins à la française conçus par Le Nôtre au XVII^{ème} siècle. De la porte aux vaches en passant par le pavillon de l'Aurore et sa fameuse coupole, c'est un véritable joyau du patrimoine français que nos adhérents ont eu la chance de visiter de manière tout à fait exceptionnelle.

Pour achever cette première journée, la salle du conseil d'administration de l'hôtel de ville a accueilli notre traditionnelle soirée conviviale. Introduite par les discours de Philippe LAURENT et Michaël MARTIN, l'apéritif dinatoire s'est poursuivi en musique et dans la bonne humeur de se retrouver ensemble.



Merci également Isabelle BONNAUD-JOUIN pour la réalisation de ce nouveau guide que vous pouvez télécharger sur le site de la Banque des Territoires.

La présentation de ce document a donné lieu à un temps de questions/réponses assez dense, présageant de l'édition d'un complément pour l'enrichir.

Pour terminer cette édition, nous avons pu découvrir une autre partie du patrimoine culturelle de la ville, et ce grâce à une visite menée par une guide aussi passionnante que passionnée.

RENCONTRES ET RETROUVAILLES

L'ADEPL commence bien l'année avec des Assises qui ont rencontré un grand succès : vous étiez environ 40 adhérents à y participer.

Nous ne pouvions commencer sans remercier Philippe LAURENT, Maire de Sceaux et l'ensemble de son équipe et particulièrement Sandrine AUCLAIR qui ont rendu possible la réussite de ses Assises.

De manière plus symbolique, ces 2 jours ont également permis la rencontre, dès la première année de leur mandat respectif, entre Michaël MARTIN (Président de l'ADEPL) et Philippe LAURENT (Président de la Fédération des EPL). Une instance importante dans la vie de notre association et avec laquelle l'ADEPL entretient des liens de confiance, d'engagement et de loyauté depuis de nombreuses années.



PLACE AUX ASSISES !

Cette année, la gestion des risques pour les Directrices et Directeurs d'EPL était au cœur du sujet.

Lors d'un atelier, nous avons présenté le nouveau guide "Les essentiels" mettant ce thème en lumière.

Rédigé par Bruno PRETESCU et Thaïs D'AUDEVILLE de la SCET sous la houlette de la Banque des Territoires et en lien avec l'ADEPL.

Cinq grandes familles de risques ont été identifiées pour articuler ce travail :

- risques stratégiques et politiques,
- risques juridiques et de conformité,
- risques financiers,
- risques RH organisationnels et informationnels,
- risques organisationnels.

Cette publication est ponctuée des précieux témoignages de Directrices et Directeurs D'EPL dont Isabelle DELUC CHARLES (Résilience & Innovation), Frédérique DELAINE (SEM ICY), Bernard BLETTON (SEDIA TERRITOIRE 25), Samuel LINZAU (Lyon Confluence) et Denis DUPLESSIER (SEMARDEL) que nous remercions pour leurs concours.



PACT CARBONE : Valorisez votre démarche décarbonation

Acteur engagé aux côtés des entreprises, des institutionnels et des professionnels de l'immobilier, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels affiche sa volonté d'inciter ses clients à s'engager dans une trajectoire de décarbonation, en leur proposant désormais un prêt bonifié adossé à un bilan carbone.

A travers son « PACT Carbone », Arkea Banque Entreprises et Institutionnels propose une solution de financement simple à destination des entreprises et des institutionnels souhaitant s'engager, de façon volontaire et ambitieuse, dans la baisse de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Cette offre de crédit, accessible dès 2 M€, a été conçue pour permettre à l'emprunteur de bénéficier d'une bonification de son taux d'intérêt. Ce nouveau dispositif repose sur un intensité carbone[1]. En outre, le prêt « PACT Carbone » propose une sur-bonification visant à valoriser les contreparties ayant atteint un objectif de réduction, en ligne avec une trajectoire carbone[2] compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Arkéa Banque E&I s'est adossée à un partenaire indépendant, Carbometrix. Ce tiers de confiance réalisera, à intervalles réguliers, le calcul de l'empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3, à quel que soit le secteur d'activité concerné. Grâce à cette solution, l'emprunteur disposera d'un rapport détaillant ses émissions par grandes catégories (bâtiment, transport, achats, systèmes d'information, etc.), d'un benchmark sectoriel et de premières pistes de décarbonation.

Face à l'urgence d'agir pour lutter contre le changement climatique, Arkéa Banque E&I affiche clairement son ambition d'accompagner les entreprises dans leur transition environnementale en mettant à leur disposition un dispositif global. L'offre « PACT Carbone » vient renforcer la proposition de valeur de la banque en apportant une solution concrète qui consolide la démarche de ses clients vers une décarbonation de leur modèle d'affaires.

[1] L'intensité en carbone est le rapport des émissions de CO2 à la production de l'entreprise ou au volume d'activité d'une organisation. Ce ratio facilite la comparaison des organisations entre elles et permet de normaliser la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES) émises par rapport à leur volume d'activité. Il est généralement exprimé en Tonne eq. CO2e par € de chiffre d'affaires ou par employé.

[2] Une trajectoire carbone est un plan ou scénario qui décrit les prévisions de réduction des émissions de GES liées aux activités d'une organisation. Ces trajectoires de décarbonation doivent être compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris, c'est-à-dire avec un réchauffement limité à 1,5° dans le cadre de référence défini par SBTi (Science Based Target initiative).»

A VOS AGENDAS !

Assemblée Générale le **27 juin à Paris**
SAVE THE DATE, l'ADEPL y fête ses 20 ans !

"Ensemble pour l'avenir des territoires"
Congrès des EPL les **8,9,10 Octobre à Nantes**

